
COMMISSION AGRICULTURE - 19/02/10

PAYS GORGES CAUSSES CEVENNES

Présents :

Muriel PASCAL (Confédération Paysanne), Jean-Marie DIGUE (Chambre d'Agriculture), Christophe PROBST (agriculteur, bureau du conseil de développement du Pays), Romain TAURINES (PNC), Nathanaël PFISTER (agriculteur), Daniel SIMON (habitant), Gorges LE BRIS (Pays GCC, Président du Conseil de Développement), Philippe LONJON (ADASEA), Adrien BEVALOT (maraîcher en installation), Jonathan MEJEAN (Relance), Paméla D'AUTHIER (GAL Terres de Vie), Franck CAZIN (PNC), Emmanuel GUILLOY (étudiant en Licence Pro GENA à SupAgro, futur stagiaire Pays), Sylvain LHUILLIER (Pays GCC / CBE), Benjamin FOUILLERON (Pays GCC).

Excusés :

Sarah MARSAN (ALODEAR), Christine BUSSIERE (CC Hauts Gardons), Noëlle PRATLONG (élue CC Hauts Gardons, agricultrice au Pompidou).

1. Actualités du Pays

Point sur la réforme des collectivités :

- Le projet de loi n'a encore pas été examiné par l'assemblée nationale mais, selon le vote du Sénat du 4 février, « les contrats conclus par les pays antérieurement à l'adoption du projet de loi seront exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance ». Cela signifie pour le Pays Gorges Causse Cévennes que les contrats passés avec la Région (contrat de Pays) et avec l'Europe et l'Etat via le GAL courent jusqu'en 2014.
- De plus, le Pays étant sous forme associative (loi 1901), l'Etat ne pourra en aucun cas le dissoudre.
- Par ailleurs, il nous semble que le Pays est l'espace de concertation adapté pour devenir le support de la future recombinaison territoriale des EPCI actuellement en cours de discussion.

Action Accueil :

- Rappel sur les 3 axes de travail engagés (CF Présentation) :
 - Logement, foncier, locaux d'activités
 - Accompagnement de porteurs de projets
 - Communication et sensibilisation
- Les missions de l'animateur foncier / logement (CF Schéma dans la présentation)
- 1- Lien avec les communes :
 - Remontée des besoins des porteurs de projets identifiés par les structures d'accompagnement (en terme de logements et de foncier d'activité, notamment agricole),
 - Inventaire et suivi des disponibilités (logement, foncier, locaux d'activités), des besoins repérés et des projets des communes (construction de logements, mobilisation de foncier, zone d'activités, ...),
 - Apport d'information et lobbying sur les outils juridiques et financiers, à disposition des collectivités pour la création de logements et la mobilisation de foncier : OCAGER, ASA, AFA et AFP, documents d'urbanisme, ...
 - Sensibilisation des populations pour inciter à la location de logements, de parcelles agricoles, ...

Moyen : Rencontres régulières (grâce aux permanences de l'OPAH) : une fois tous les deux mois dans chaque ComCom + les groupes de travail locaux (opérationnels sur 2 ComCom : Hauts Gardons et Pays de Florac)

2- Lien avec les Structures d'accompagnement :

- Remontée d'informations sur les disponibilités dans les communes
- Recensement des besoins des porteurs de projets (logement, foncier, local, emploi du conjoint, services,...)

Moyen : sollicitation régulière au cas par cas ou par thématique (projet agricole, artisanat, ...)

3- Lien avec les propriétaires :

- Missions de sensibilisation sur les outils existants, les besoins des porteurs de projets, le rôle des collectivités,...

Moyen : articles, réunions, plaquettes, rencontres avec des porteurs de projets...

Les réactions par rapport à cette proposition :

- La commission attend du concret : « il faut aller sur des petits projets, saisir des opportunités », se rendre par exemple dans chaque conseil communautaire pour mobiliser les élus autour de cas précis (Exemple d'Adrien Bévalot) et voir ensuite sur quelles communes il y a des élus motivés pour s'engager.
- La proposition de provoquer une rencontre entre administrateurs de la SAFER et du Pays au sujet des notifications, est retenue.
- Débat sur l'animation foncière : qui est le mieux placé pour démarcher des propriétaires dans le cas d'un processus de mobilisation de foncier ? Cette question divise : certains pensent que ce sont les élus locaux, d'autres que ce sont des « médiateurs » extérieurs à la commune.
- Nous retenons le principe de se concentrer sur l'offre, l'idée étant de travailler en complémentarité avec les structures agricoles (Chambre, ADASEA, ALODEAR, SAFER, ...) pour inciter les élus à engager un travail sur la mobilisation de foncier.

2. Les projets de coopération du GAL Terres de Vie

Paméla D'Authier présente un projet de coopération Leader intitulé « Réseaux de fermes ouvertes »

× Les GAL partenaires

En novembre dernier, deux représentants du GAL Terres de vie en Lozère ont participé à une rencontre en Dordogne avec le GAL « Périgord vert » et le GAL « Pays Tiges et Chavées » (Belgique) afin de travailler sur la mise en place d'un projet de coopération autour de la démarche des fermes ouvertes (ouverture au public d'exploitations agricoles accompagnée de diverses animations). Suite à la volonté et à la demande d'agriculteurs de Dordogne (le réseau fermes ouvertes), les trois GAL ont établi les grandes lignes d'un projet de coopération sur la **mise en place d'outils de communication communs autour des réseaux de fermes ouvertes.**

× Le projet

Les supports de communication qui ont été envisagés par les trois GALs :

- Voyages d'étude pour les agricultrices et agriculteurs.
- Visites de fermes : une démarche commune avec des déclinaisons spécifiques en fonction des Gals (en ce compris l'aspect action/formation) et réalisation d'un support de communication commun.
- Rédaction d'une charte commune « fermes ouvertes ».
- Un film sur l'évolution du métier d'agriculteur (projections sur les territoires + débats)

× Présentation du projet au Conseil d'administration du GAL Terres de vie

Le GAL Terres de vie s'est prononcé favorablement pour continuer les démarches de mise en œuvre de ce projet en soulignant les objectifs à atteindre suivants :

- Accueillir la population locale et créer un nouveau lien entre les habitants du territoire,
- Montrer/valoriser l'agriculture et sa diversité sur notre territoire,
- Valoriser des pratiques respectueuses de l'environnement (au travers des visites de fermes et éventuellement du film).

Les suites à donner

× Quelles sont les prochaines étapes ?

Afin de préciser les différents éléments de ce projet, deux nouvelles rencontres sont prévues entre les trois GAL :

- en Lozère courant juin 2010
- en Belgique courant septembre 2010

× Les attentes du GAL Terres de vie :

- Identifier des agriculteurs sur le territoire du Pays Gorges Causses Cévennes et du Pays des Sources qui souhaitent participer et s'investir dans ce projet de coopération. En effet, les agriculteurs doivent s'approprier le projet et le structurer selon leurs attentes.

Il est demandé aux personnes présentes de communiquer sur ce projet au travers des différents réseaux impliquant les agriculteurs.

Il est prévu d'organiser une réunion spécifiquement sur ce projet afin de définir les attentes sur le territoire du GAL Terres de vie et les suites à donner.

3. Le stage « circuits-courts »

Suite à la dernière commission Agriculture du Pays, un forum sur Internet a été mis en place pour organiser la concertation autour de la thématique du stage « circuits-court ». Cette expérience a été un échec puisque personne n'a réagi aux messages postés.

Pour concilier au mieux les attentes de la commission et les moyens financiers du Pays, le sujet du stage a été limité aux produits locaux dans la restauration collective et la durée du stage réduite à trois mois, ce qui permet de travailler avec un étudiant de SupAgro Florac.

Aujourd'hui, en lien avec Sandrine Gravier de Bio'jour (qui porte un projet de plateforme de produits bio pour la restauration collective), un premier travail a été effectué pour préciser le sujet du stage, les résultats attendus et la méthodologie à mettre en œuvre. C'est ce travail qui est présenté pour avis à la commission agriculture (CF Présentation + document joint)

Le stage a été pourvu et c'est Emmanuel Guillo, étudiant en licence pro GENA à SupAgro Florac qui aura la charge de mener cette étude.

Les réactions par rapport à la présentation :

- L'étude permettra effectivement d'aborder la question des potentiels au niveau de l'offre et de la demande en produits locaux

- Il faudrait inclure dans les personnes à enquêter, les artisans et commerçants locaux qui pourraient approvisionner la restauration collective

- Plusieurs personnes signalent que de nombreux documents existent sur le sujet, ainsi que de nombreuses associations ou institutions (notamment le Conseil Général) travaillent sur cette question. Il faudra bien sûr prévoir dans le cadre du stage, des échanges avec des personnes ressources et une phase de recherche biblio pour prendre en compte l'existant.

- Il est décidé que la commission sera étroitement associée au suivi du stage. Pour cela, **une prochaine réunion de travail sur les résultats attendus et la méthodologie est prévue le lundi 8 mars à 14h, en salle de réunion du Pays**, avec Sandrine Gravier, Emmanuel Guillo et les membres de la commission qui souhaite y participer.

Une réunion de la commission sera également organisée à « mi-parcours », soit **le mardi 4 mai de 10h à 12h30**, dans l'esprit d'un comité de pilotage.

4. Un mot de Jean-Marie Digue (Chambre d'Agriculture) sur les projets en cours dans les territoires

Atelier de transformation végétal de Ste Croix VF (CC des Hauts Gardons) :

Le projet a été enrichi d'une chaîne de séchage de la châtaigne. Le financement est en cours de bouclage, notamment grâce au rattachement du projet au PER châtaigne.

Pour en savoir plus : contacter Christine Bussière (CC Hauts Gardons)

Atelier du Penedis :

Les travaux ont commencés et une première campagne de transformation est prévue en 2010.

Ferme de reconquête - Montbrun :

L'avis du commissaire enquêteur a été suivi par le préfet, ce qui a permis de réintégrer certaines parcelles (destinées à une activité maraîchère) dans le projet. Au total, la surface exploitable est proche de 2 ha.

La construction d'un bâtiment d'élevage sera possible. Reste la question du logement.

La prochaine étape sera l'AG constitutive de l'Association des propriétaires (Association Syndicale Autorisée) qui décidera des modalités du recrutement. Elle est prévue en mars.

Pour en savoir plus : contacter Régine Gerbail (Commune de Montbrun)

5. Intervention de Daniel Simon sur l'étagement des structures de production, transformation et commercialisation

Daniel Simon nous distribue un document dans lequel il propose de nombreuses idées et solutions techniques pour faire en sorte que la valeur ajoutée des produits agricoles locaux revienne aux producteurs. Faute de temps, Daniel ne peut aller au bout de son exposé. Il est donc décidé que chacun prenne connaissance de ce document afin que nous travaillions lors de la prochaine commission, sur la diffusion et les possibles applications de ces pistes de réflexions.

Il est nécessaire que cette information soit diffusée dans les réseaux de producteurs et qu'ils réfléchissent à la manière de se l'approprier. Cela rentre tout à fait dans les priorités de la commission agriculture qui sont le foncier et la commercialisation.

6. Question diverses + La suite

Concours des prairies fleuries :

Le PNC informe les participants qu'un concours « Prairies fleuries » sera prochainement organisé (CF Document joint). Un premier comité de pilotage aura lieu le mardi 2 mars à 14h30 à St Etienne Vallée Française.

Date à fixer pour la prochaine réunion de la commission entre le 22 et le 24 mars 2010.

Première proposition d'Ordre du Jour :

- Retour sur le travail de Daniel Simon : quelles perspectives ?
- Suivi du stage « restauration collective » : validation du cahier des charges

Si vous voyez d'autres points à aborder ou si vous pensez à des projets à présenter, n'hésitez pas à contacter les animateurs du Pays.